

La TVA : Maîtriser les règles, savoir la déclarer

1 jour – 7 heures

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- Comprendre les mécanismes de base de la TVA
- Développer ses connaissances et sécuriser sa gestion pratique de la TVA.

PROGRAMME

- **Analyse de la clientèle et des concurrents :**
 - ✓ Connaître sa clientèle : analyser les besoins et comportements.
 - ✓ Étudier ses concurrents : comprendre leurs stratégies de prix.
- **Les opérations imposables**
 - ✓ Définition de l'assujetti : ventes en France, acquisitions intracommunautaires, importations
 - ✓ Assiette et taux de TVA.
 - ✓ Fait générateur et exigibilité de la TVA collectée : la TVA due à la livraison, aux encaissements, sur les débits.
- **Les opérations exonérées**
 - ✓ Les exonérations spécifiques
 - ✓ La territorialité : opérations intracommunautaires et exportations :
 - ✓ Pour les livraisons de biens
 - ✓ Pour les prestations de services
 - ✓ Les achats en franchise de TVA
- **Récupération de la TVA**
 - ✓ Conditions d'application du droit à déduction, les exclusions et les restrictions
 - ✓ Modalités pratiques en fonction de la nature de l'opération : biens, prestations de services
 - ✓ Entreprises bénéficiant d'un prorata de déduction partielle
- **La déclaration de la TVA**
 - ✓ La TVA collectée, TVA déductible, TVA à payer
 - ✓ Établir la déclaration de TVA (CA3)
 - ✓ Procéder au contrôle de la déclaration : rapprochement CA comptabilisé et CA déclaré
- **Être en crédit de TVA**
 - ✓ Procédures de remboursement du crédit de TVA :
 - ✓ Procédure générale
 - ✓ Procédure spéciale de restitution relative aux opérations du commerce extérieur (imprimé 3519)

MATÉRIEL ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques illustrés de cas pratiques / Un poste informatique est mis à disposition par participant

FORMATEUR

- Formateurs qualifiés et expérimentés dans le domaine de la comptabilité et de la gestion financière. Pour plus d'information sur le profil du formateur, contacter le Pôle Formation Continue

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation des acquis à l'entrée et à la sortie de la formation.

ACCESSIBILITÉ

Nous mettons tout en œuvre pour rendre accessibles nos formations. Afin d'établir les modalités d'adaptation nécessaires, merci de nous contacter

Mise à jour le 11 juillet 2024

LES 

- **Sécurisez votre gestion de la TVA**
- **Optimisez vos flux de trésorerie**

PUBLIC

Tout public et particulièrement les salariés et dirigeants TPE-PME de l'artisanat

PRÉREQUIS

Aucun

LIEUX DE FORMATION

75 : Paris 12^{ème}
77 : Chelles, Meaux, Melun, Provins
78 : Versailles, Mantes
91 : Evry, Etampes
92 : Nanterre
93 : Bobigny
94 : Saint Maur
95 : Cergy

DATES

Disponibles sur le site
www.cma-idf-formation.fr/

TARIF

Tout public : 245€ nets de taxe
Prise en charge possible selon votre statut (artisan, salarié, conjoint)

CONTACT

Tél : 3006

DÉLAI D'ACCÈS

Candidature 48h avant le 1er jour de formation sous réserve :
D'un entretien de positionnement et de la vérification d'éventuels Pré-requis.
Des effectifs minimum et maximum pouvant être accueillis.
Délai de réponse sous 48h

Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Île-de-France
72-74, rue de Reuilly - 75 592 Paris cedex 12

SIRET : 130 027 972 00012

Enregistré sous le NDA 11756120375
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de L'Etat.